

L'UPEC et La cour Cycllette signent une convention de partenariat

Mardi 23 juin 2020, Jean-Luc Dubois-Randé, Président de l'UPEC et Myriam Goujjane, Directrice de la Cour Cycllette ont signé une convention de partenariat autour des problématiques du développement durable, du transport et de l'alimentation.



Souhaitant renforcer et structurer ses liens avec les acteurs socio-économiques de son territoire et pour poursuivre son engagement dans la démarche de transition énergétique et écologique, l'UPEC a signé une convention de partenariat avec l'association la Cour Cycllette pour une durée d'un an renouvelable.

L'UPEC, dont le projet d'établissement est notamment centré sur la transformation sociale et environnementale, démarre ainsi sa collaboration avec La Cour Cycllette, association qui s'inscrit pleinement dans l'Économie Sociale et Solidaire en menant une réflexion et des actions en faveur de la consommation responsable. Au sein de son tiers lieu situé à Alfortville, la Cour Cycllette favorise le lien social et l'émergence de projets collectifs, innovants, en lien avec la transition écologique.

La convention de partenariat entre La Cour Cycllette et l'UPEC prévoit de déployer deux grandes thématiques prioritaires et complémentaires de la transition citoyenne urbaine :

- Les transports à vélo (personnes & fret)
- L'alimentation en circuits courts et zéro déchet.

Autour de ces thématiques, la collaboration s'articule autour des objectifs suivants :

- Promouvoir les services de la Cour Cycllette auprès des usagers de l'UPEC : services vélos et alimentaires, événements et ateliers, projets collaboratifs, etc.
- Co-construire des projets, événements et ateliers autour des axes stratégiques de l'UPEC, répondant à des problématiques partagées autour de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement durable,

- Accueillir des étudiants et étudiants-entrepreneurs de l'UPEC sur les projets de la Cour Cycllette et incuber des projets entrepreneuriaux pour promouvoir le modèle de développement de la Cour Cycllette,
- Associer la Cour Cycllette aux travaux de recherche de l'UPEC autour des thématiques partagées dont le transport à vélo des personnes et des marchandises et l'alimentation circuit court et zéro déchet
- Faciliter la contribution des enseignants chercheurs de l'UPEC pour répondre aux besoins d'expertise dans le cadre d'appels à projets ou de développement de nouveaux services.